



## **CTI et DORE: des promoteurs puissants pour des projets de qualité**

*La recherche dans les domaines du travail social, de la santé, de la musique et du théâtre, des arts, de l'éducation, de la psychologie appliquée et de la linguistique appliquée apporte une contribution remarquable à la société, à l'économie et à la science. Par conséquent, le Fonds National Suisse (FNS) et l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) encouragent des projets de recherche axés sur le marché ou sur la pratique dans les domaines mentionnés.*

La CTI et le FNS n'opèrent pas de la même manière et se complètent mutuellement. La CTI encourage la recherche orientée marché, qui vise à avoir un impact sur l'économie nationale. Les fonds de la CTI, à hauteur de 100 millions de francs par an, sont a priori disponibles pour toutes les disciplines.

Le FNS soutient surtout la recherche réalisée au sein des Hautes écoles spécialisées et des universités ayant pour but d'encourager l'excellence scientifique. Les moyens financiers que le FNS met à disposition pour l'encouragement de la recherche s'élèvent à environ 500 millions de francs par an.

Le FNS et la CTI ont revu et coordonné leurs activités afin de faciliter le soutien des chercheuses et chercheurs dans des domaines tels que le travail social, la santé, la musique et le théâtre, les arts, l'éducation, la psychologie appliquée et la linguistique appliquée. Une commission spécialisée appelée DORE (DO REsearch) a été créée et intégrée au FNS pour soutenir la recherche orientée vers la pratique dans les domaines énumérés ci-dessus, dans les Hautes écoles spécialisées et dans les Hautes écoles pédagogiques.

### **A qui adresser nos requêtes – à DORE ou à la CTI?**

DORE prévoit quatre types d'encouragements:

- Encouragement de projets (subsides sur un à trois ans en général; les requêtes pour des subsides de recherche doivent être déposées le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> octobre),
- Encouragement de réunions scientifiques (10'000 francs maximum; il n'y a pas de délai pour la soumission des requêtes),
- Encouragement de publications scientifiques (10'000 francs maximum; il n'y a pas de délai pour la soumission des requêtes),
- Encouragement de cours pour la relève scientifique (25'000 francs maximum; il n'y a pas de délai pour la soumission des requêtes).

Pour obtenir des subsides, les projets requièrent une collaboration avec un partenaire garant de la pertinence pratique du projet et qui se chargera de l'application des résultats. Ce partenaire responsable de la partie pratique doit supporter au moins 30% des frais du projet – sous forme d'une contribution financière et/ou de prestations matérielles ou de personnel.

Les requêtes sont évaluées par des expert-e-s externes, locaux ou internationaux. Finalement, la Commission spécialisée DORE prend une décision en tenant compte de l'opinion des expert-e-s, et la soumet au Conseil national de la recherche pour approbation finale.

Les critères d'évaluation sont la qualité scientifique, le 'state of the art', un processus méthodique adéquat, la compétence scientifique et administrative des candidat-e-s ainsi que la pertinence pratique du projet.

La CTI soutient des projets de recherche réalisés conjointement, au minimum, par un partenaire de mise en œuvre – des entreprises, le secteur public, des organismes sans but lucratif – et par un partenaire de recherche d'un institut des Ecoles Polytechniques Fédérales (EPF), d'une université ou d'une Haute école spécialisée. Il n'y a pas de délai pour déposer les requêtes pour les subsides d'encouragement. Les demandes sont évaluées par les meilleurs expert-e-s du domaine économique et scientifique. Parmi les principaux critères de l'attribution figurent le contenu novateur et l'impact que les résultats obtenus auront sur l'économie et la société. Ainsi, il est très important que le partenaire de mise en œuvre s'engage dès le début à investir du temps et des ressources financières, même après la phase de promotion – pour autant que les objectifs aient été atteints, afin que les résultats de la recherche mènent à une utilisation pratique, voire même au développement d'un produit, d'un processus ou d'une prestation de service qui pourra être commercialisé. Par conséquent, la chaîne de la création de valeur, le modèle de mise en œuvre, l'approche économique et le développement durable sont pris en compte lors de l'évaluation du projet.

Les subsides – en général jusqu'à 50% des coûts du projet – sont destinés aux universités participantes. Les partenaires de mise en œuvre financent le reste, et surtout les coûts qu'ils encourrent eux-mêmes.

### **Contact**

Brigitte Arpagaus  
Fonds National Suisse SNF  
DORE  
Wildhainweg 3  
Case postale 8232  
3001 Berne  
Téléphone: +41 (0)31 308 22 22  
dore@snf.ch  
www.snf.ch

Roland Bühler  
Agence pour la Promotion de l'Innovation KTI  
Office fédéral de la formation professionnelle et  
de la technologie OFFT  
Effingerstrasse 27  
3003 Berne  
Téléphone: +41 (0) 31 324 71 41  
info@kti-cti.ch  
www.kti-cti.ch

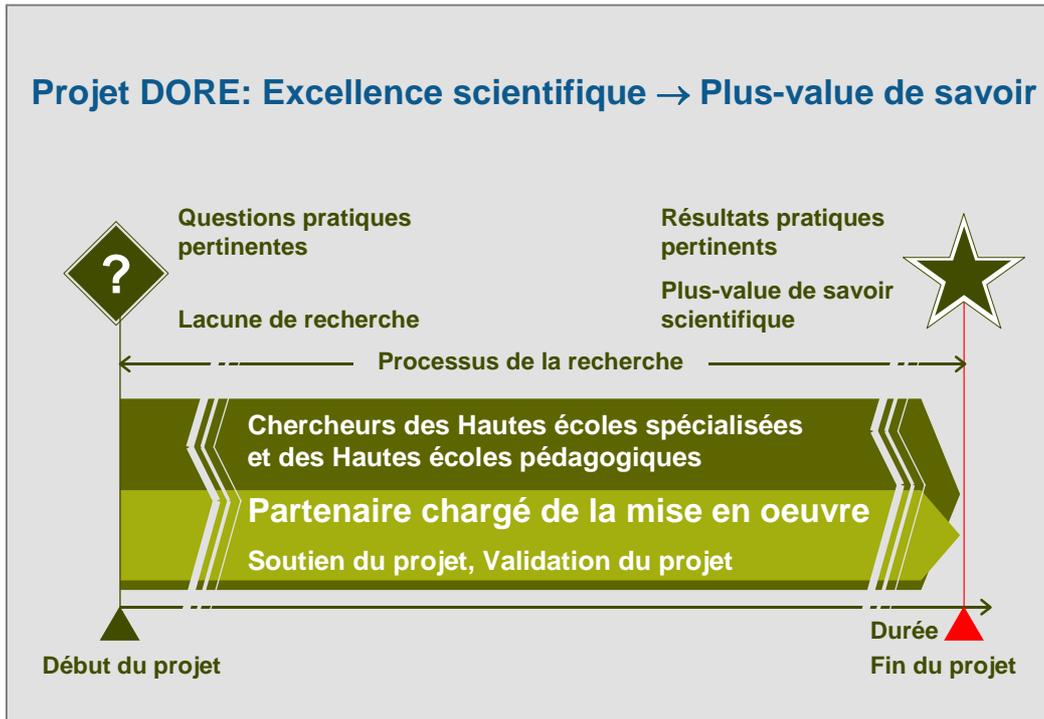
### **Fonds National Suisse FNS**

Le FNS a une large gamme d'instruments de promotion, destinés à tous les scientifiques travaillant en Suisse. En encourageant des projets, le FNS soutient les idées de recherche novatrices dans toutes les disciplines et améliore la qualité de la recherche. De plus, le FNS encourage la relève scientifique par l'allocation de bourses (encouragement de personnes). Elles sont destinées aux jeunes talents, des candidat-e-s au doctorat ou des professeur-e-s adjoints, par exemple. Le FNS organise des programmes de recherche nationaux qui analysent les problèmes actuels de la Suisse et qui contribuent à les résoudre. Grâce à l'aide des Pôles de recherche nationaux (PRN), le FNS renforce les structures de recherche et la compétitivité dans des domaines importants. Le soutien pour les réunions scientifiques, les publications et la collaboration internationale sont d'autres options d'encouragement. [www.snf.ch](http://www.snf.ch)

### L'Agence pour la promotion de l'innovation CTI

Ayant pour objectif d'accroître le nombre d'entreprises qui utilisent les ressources de R et D pour leurs innovations internes, la CTI encourage les projets de R et D axés sur le marché et réalisés conjointement par des entreprises et des universités. Les subsides sont adressés aux partenaires universitaires. La CTI encourage aussi la création et le développement d'entreprises orientées croissance ([www.CTIstartup.ch](http://www.CTIstartup.ch)). Elle promeut une formation axée sur la pratique et des stages afin d'augmenter le nombre de jeunes qui montent leur propre entreprise avec succès. ([www.venturelab.ch](http://www.venturelab.ch)). La CTI vise à créer un climat favorable au développement des entreprises en Suisse. Elle participe également à des programmes de recherche internationaux qui intéressent la Suisse. Des entreprises compétitives et les meilleurs instituts de recherche des universités doivent participer aux programmes de recherche internationaux et être capables de mettre en œuvre les innovations résultant des programmes. [www.kti-cti.ch](http://www.kti-cti.ch)

### Projet DORE: Excellence scientifique → Plus-value de savoir



### Projet CTI: Investissement après le soutien → Mise en oeuvre

